

ARRÊTÉ N°49/26

**NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le Maire,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu l'avis du Maire relatif au renouvellement des membres du conseil d'administration du CCAS publié le 23/03/2026,

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

**Mme Christelle DOS SANTOS PEREIRA**

**Mme Marie-Claude AUDIN**

**Mme Carine OULES**

**Mme Oana MENDAK**

**Article 2** : Le mandat des intéressé(e)s arrivera à expiration lors du renouvellement du Conseil Municipal

**Article 3** : Madame la Présidente de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale est chargée de l'exécution du présent arrêté

Fait à Ouzouer sur Trézée, le 15 avril 2026

**Le Maire**

*Francine MOLINET*

